

## ***Solidarité!***

Bulletin du Secours Rouge/APAPC n°13 - octobre/novembre 2005



---

### **Belgique**

#### **Une loi anti-grève?**

Rik Daems (VLD) et Daniel Bacquelaine (MR) ont rendu public en octobre leur intention de déposer après la Toussaint sur le bureau de la Chambre une proposition de loi pour 'protéger' les travailleurs volontaires lors d'une grève. La proposition de loi instaure une sanction pénale spécifique en cas de voie de fait entravant l'accès au lieu de travail. La sanction irait de 15 jours à 2 ans de prison et pourrait être assortie ou remplacée par une amende de 50 à 300 euros (dans les faits: 250 à 1500 euros). La loi est ouvertement dirigée contre les piquets de grève. Les piquets n'ont jusqu'à présent pas été considéré comme illégaux (sans quoi cette proposition ne serait pas nécessaire). Si cette proposition de loi est approuvée, les employeurs ne devront même plus passer par un huissier: la police interviendra directement pour arrêter les auteurs du délit que constituera un piquet de grève.

Cette proposition s'intègre dans la cadre d'une grande offensive bourgeoise contre les moyens de lutttes ouvrières. 'Le 28 octobre, nous ferons constater les abus éventuels via des huissiers', affirmait la veille de la grève la FEB dans les journaux du groupe Sud Presse. A Wilrijk, l'asbl HIW veut faire comparaître le dirigeant de la FGTB, Xavier Verboven dans une tentative de lui faire payer les dommages occasionnés par la grève du 7 octobre. Cette même asbl a également lancé une procédure contre des grévistes ayant bloqué l'accès à un zoning avec leur véhicule. En Flandre, un cabinet d'avocats s'est mis au service des employeurs pour les aider à faire appel à la justice en cas de blocage de leur société le 28 octobre. Des permanences téléphoniques seront organisées. La FEB et la VOKA ont poussé leurs membres à saisir les tribunaux le plus possible lors de la grève du 28 octobre. La VOKA aurait même conseillé aux bourgmestres d'édicter des ordonnances préventives pour interdire les piquets bloquant les zonings et l'Union des entreprises de Bruxelles et la Chambre de commerce et d'industrie de Bruxelles ont demandé aux bourgmestres des 19 communes d'utiliser leur pouvoir de police pour contrer les éventuelles actions de blocage des accès aux entreprises.

La veille de la grève, le ministre de l'Intérieur Patrick Dewael (VLD) a laissé entendre aux responsables syndicaux que cette proposition de loi des députés libéraux Rik Daems et Daniel Bacquelaire - laquelle prévoit une sanction pénale en cas d'entrave à l'accès sur un lieu de travail - pourrait être envisagée favorable par le gouvernement si la grève du 28 donnait lieu à des incidents. Pour le ministre, des faits recensés par la police le 7 octobre lors de la grève générale de la FGTB (blocage des accès d'autoroute, par exemple) sont 'inacceptables' et il a annoncé qu'en cas de barrages routiers à l'entrée des villes ou des parcs industriels, il ferait intervenir les forces de l'ordre pour dégager la voie publique.

---

## **Bruxelles: Rassemblement pour les migrants subsahariens**

Une centaine de personnes s'est rassemblée le 15 octobre, à Bruxelles, à la Bourse, en hommage aux 5.000 candidats réfugiés tués dans les enclaves espagnoles du Maroc, morts de faim et de soif dans le désert marocain, ou noyés sur les côtes de l'Espagne et de l'Italie entre 1993 et 2004. Ce rassemblement était organisé par la Coordination Contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation et par l'Union de Défense des Sans-Papiers.

C'est le 27 février 2004 que l'Etat marocain a accepté de rapatrier tous les immigrés subsahariens qui auraient transité depuis douze ans par le Maroc et qui ont été arrêtés en Espagne. Le gouvernement marocain accepte cette sale besogne et reconduit les personnes rapatriées, non pas chacun vers son pays, mais les déporte vers les frontières des pays limitrophes au mépris des conventions internationales en matière d'immigration et du droit humanitaire international. Des centaines d'immigrés subsahariens arrêtés au nord du Maroc ont été reconduits au désert de Béchar où une goutte d'eau coûte de l'or. Selon Voie Démocratique, douze migrants y sont morts de soif et de maladie, le 5 octobre dernier.

D'après les récits des migrants, ils ont été arrêtés après les assauts contre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, qui ont fait 14 morts au cours de ces dernières semaines, puis les forces de sécurité marocaines les ont conduits en autobus et en camion jusqu'à cette zone située à 600km au sud d'Oujda. L'Espagne et le Maroc reconduisent des immigrants vers une région sans capacités minimales d'accueil, où les droits fondamentaux des personnes vulnérables ne sont pas respectés.

Récupérés in extremis, des centaines d'immigrants clandestins d'Afrique subsaharienne sont en cours d'expulsion, par avion ou par bus. Un millier d'émigrants sénégalais et maliens ne doivent leur salut qu'à l'indignation des organisations non gouvernementales sur le sort qui leur est réservé et à la présence des caméras de télévision du monde entier accourus au Maroc après les événements de Ceuta et Melilla.

Beaucoup d'entre eux ont été récupérés en plein désert, là où ils avaient été déposés, puis transportés Oujda, au nord, d'où les Maliens et Sénégalais devaient embarquer sur des vols de la Royal Air Maroc à destination de leur capitale respective. Ce sont les diplomates maliens et sénégalais qui, en effet, semblent avoir été les plus prompts à réagir. Le traitement particulier dont leurs ressortissants bénéficient est la conséquence de l'implication diplomatique dans le dossier de Dakar et Bamako. Nombre d'autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest n'auront pas eu la même chance. Ceux-là comptent peut-être parmi les centaines (on parle de 1400 personnes) de camerounais, nigériens, libériens, nigériens, ghanéens, guinéens, bissau-guinéens, togolais, embarqués dans un convoi de bus qui font route actuellement vers le sud marocain, probablement vers la Mauritanie.

Ce comportement illégal en matière de 'reconduite à la frontière' se poursuit depuis 2002, sans aucune réaction des partis du gouvernement ou de l'opposition parlementaire. Seule des forces progressistes comme Voie Démocratique et l'Association marocaine des droits humains dénoncent cet état de fait.

La complicité du monde politique marocain encourage le gouvernement espagnol à augmenter ses exigences. Le commissaire européen à la justice et à la sécurité a proposé 40 millions d'euros au gouvernement marocain pour que le Maroc se fasse le gendarme auxiliaire de l'Europe en matière de lutte contre l'immigration. Plus encore, il a demandé que le Maroc

'reprennent' les clandestins arrivés en Espagne à partir du Maroc. Suite aux événements tragiques de Ceuta et Melilia, le Maroc a déjà dépêché plusieurs centaines de soldats pour contribuer à la surveillance du 'mur de la honte' qui sépare les enclaves coloniales de Ceuta et Melilia du reste du territoire marocain.

Contact: <http://www.annahjaddimocrati.org>

---

## **Procès de Maria Vindevoghel vs Flightcare**

Une centaine de militants syndicaux se sont rassemblés le lundi 7 novembre à l'appel de la CSC-Bruxelles sur les marches du Palais de Justice, à Bruxelles, pour soutenir Maria Vindevoghel dans son procès contre Flightcare. Flightcare-Zaventem existe depuis que le personnel au sol de l'ex-Sabena a été racheté par la multinationale espagnole FCC, en 2002.

L'enjeu légal du procès de Maria Vindevoghel est de savoir s'il y a eu licenciement abusif par abus de la notion de force majeure et non respect la loi de 1991 (sur la protection des délégués). En fait, la direction de BGS voulait éviter l'installation d'une structure syndicale. En licenciant Maria Vindevoghel, elle cherchait à décapiter la structure syndicale. Flightcare a par ailleurs tenté d'acheter la désertion de Maria Vindevoghel en lui proposant une indemnité de licenciement correspondant à un temps-plein alors qu'elle avait un contrat mi-temps. Maria Vindevoghel: *'J'ai été choisie par mes collègues pour défendre leurs droits. Mon mandat m'a été donné par les travailleurs. Je ne peux accepter que l'employeur puisse l'acheter en me payant une indemnité. Je veux retourner travailler et défendre les droits de mes collègues.'*

Le 20 juillet, plusieurs dizaines de militants syndicaux CSC et FGTB, des entreprises aéroportuaires Flightcare, Aviapartners, DHL ont occupé le siège de Flightcare, Marktplein à Zaventem, en revendiquant la réintégration de Maria Vindevoghel.

---

## **Belgique: Appel à la solidarité avec un ex-prisonnier chilien**

Alfredo Malbrich Baltra est un ex-membre du Front Patriotique Manuel Rodriguez. Il a participé à la résistance contre la dictature du Général Pinochet. Il a été détenu en 1986 et pendant sa détention, il a reçu un visa délivré par l'Etat belge. Il s'est enfui de prison en même temps qu'un groupe important d'autres prisonniers politiques, en janvier 1990.

En 1992, il est sorti clandestinement du Chili et est arrivé en Belgique grâce au visa délivré antérieurement par la Belgique. Il a obtenu immédiatement le statut de réfugié politique. Cinq ans plus tard, il a acquis la nationalité belge.

Depuis plusieurs années, il avait engagé un avocat au Chili afin de régler sa situation et après confirmation que son retour ne posait plus problème, il a décidé en septembre 2005 de retourner au Chili afin de passer quelques semaines dans sa famille.

Actuellement Alfredo Malbrich se trouve dans une situation invraisemblable. Alfredo ne peut plus revenir en Belgique. Il doit attendre que la Cour Martiale confirme la prescription du procès. Pour le moment, la politique de persécution politique contre ceux qui ont combattu la dictature se prolonge en la personne de Alfredo Malbrich. L'Etat chilien semble se soucier fort peu de la nationalité belge actuelle d'Alfredo et de ce que sa vie et ses obligations se trouvent maintenant en Europe.

De nombreux chiliens vivent actuellement une situation similaire. Certains vivent clandestinement au Chili depuis plus de 15 ans, d'autres vivent exilés un peu partout dans le monde, soit parce qu'ils ont des jugements en cours auprès des tribunaux militaires (c'est la situation de tous ceux qui se sont évadés de prison), soit parce qu'ils ont été forcés d'accepter la bannissement au lieu de l'emprisonnement.

L'ASBL Subeterra demande d'exprimer la solidarité avec Alfredo Malbrich en exigeant la fin de l'ordre de ne pas quitter le territoire chilien. Elle propose d'envoyer de manière urgente des e-mails à la Présidence du Chili et au Ministère de la Justice afin d'exiger la fin de la persécution politique envers Alfredo Malbrich.

Adresses de la Présidence: [presidencia@segegob.cl](mailto:presidencia@segegob.cl). et [ricardolagos@presidencia.c](mailto:ricardolagos@presidencia.c) Adresse du Ministère de la Justice: [minju@reuna.cl](mailto:minju@reuna.cl)

Voici le modèle du mail: 'Le/ la soussigné(e) ..... s'adresse à vous en tant que représentant de l'Etat chilien afin de solliciter l'annulation de l'interdiction de quitter le territoire dont Alfredo Malbrich Baltra, ex-prisonnier politique chilien exilé depuis 1992 et actuellement citoyen belge, est l'objet ainsi que la résolution définitive du procès intenté contre lui par les tribunaux militaires depuis 1986, en violation des normes élémentaires du droit international. Alfredo fait partie de ces nombreux chiliens qui continuent à être persécutés pour avoir résisté à la dictature de Pinochet. Arrêtez les persécutions contre Alfredo Malbrich et contre les ex-prisonniers politiques! Novembre 2005  
Signature.....'

Contact SUBTERRA: <http://subterra.canalblog.com/> (tel 0496 40 33 09)

---

## **Nouvelles brèves de Belgique**

### **Manifestation kurde à Bruxelles**

Plusieurs milliers de kurdes (8.000 selon les organisateurs) ont manifesté samedi 3 octobre 2005 à Bruxelles pour faire entendre leur voix lors des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, qui doivent s'ouvrir aujourd'hui à Luxembourg. 'Nous sommes ici pour dire à l'Union européenne que nous sommes d'accord pour qu'elle entame des négociations d'adhésion avec la Turquie mais qu'il faut prendre en compte les représentants des millions de Kurdes', a expliqué Faruk Doru, vice-président de la Confédération des associations kurdes en Europe (Kon-Kurd) qui organisait le rassemblement. Après avoir défilé dans Bruxelles, les manifestants se sont installés sur une place de la ville pour des concerts et des discours politiques. Le 3 octobre 2005, la police turque a ouvert le feu contre une manifestation d'environ 80 kurdes qui s'étaient rassemblés dans un quartier populaire de la rive occidentale d'Istanbul pour scander des slogans favorables au PKK et à son leader emprisonné Abdullah Ocalan. La manifestation a tourné à l'émeute quand la police a tenté d'intervenir. La police a fait feu après qu'un agent eut été blessé à la tête par un cocktail Molotov. Un manifestant de 25 ans, atteint de quatre balles à la poitrine, est mort à l'hôpital, et un jeune homme de 15 ans a été blessé à la jambe. Istanbul est considérée comme 'la plus grande ville kurde au monde', de nombreux kurdes ayant migré vers la métropole turque de quelque 12 millions d'habitants pour des raisons économiques et pour fuir les combats qui ont lieu dans leur région. Les affrontements entre guérilleros kurdes et militaires turcs ont repris au Kurdistan.

---

## **Avant-projet de loi**

Le conseil des ministres a approuvé, ce 21 octobre, l'avant-projet de loi qui modifie le Code d'Instruction criminelle et le Code judiciaire en vue d'aménager les modes d'investigation dans la 'lutte contre le terrorisme'. C'est tout ce qu'on apprendra sur cette nouvelle étape de l'adéquation du Droit belge avec les directives liberticides prêchées au niveau européen.

---

## **International**

### **Action Directe: 'Rien de nouveau...'**

Un titre provocateur pour souligner la pérennité de la brutalité et de l'arbitraire à l'égard de ces quatre prisonniers politiques.

Vendredi 30 septembre, Nathalie Ménigon, à qui l'application de la 'loi Kouchner' (permettant une libération pour raison médicale) a été refusée à plusieurs reprises, a dû être emmenée à l'hôpital d'Arras suite à un nouveau malaise cérébral. Pour rappel, Nathalie a déjà été victime de deux accidents vasculaires cérébraux et son état de santé se dégrade inexorablement. Une nouvelle demande de suspension de peine pourrait être introduite par les avocats de la militante suite à cet incident très alarmant, mais il est clair que les autorités politiques et judiciaires françaises entendent s'acharner contre elle, malgré le risque majeur, voire mortel, que constitue son maintien en prison.

Le comité Ne Laissons Pas Faire a organisé jeudi 27 octobre, un rassemblement de protestation devant l'Administration Pénitentiaire, dans le centre de Paris. Dans l'appel à cette mobilisation, NLPF soulignait, outre la très grave question de l'état de santé de Nathalie, les conditions de détention particulièrement restrictives qui lui sont actuellement imposées: limitation des visites (sept demandes de permis ont été refusées ou sont restées sans réponse en un an!), limitation des contacts téléphoniques (alors que les prisonniers peuvent téléphoner tous les jours, Nathalie n'a droit qu'à deux communications mensuelles...),... Bref, un isolement qui s'il n'est plus aussi strict que jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, n'en finit pas pour autant.

Une cinquantaine de personnes (parmi lesquelles une représentation de l'organisation trotskyste Lutte Ouvrière) ont répondu à l'appel. La police est intervenue en force pour empêcher les manifestants de s'approcher du bâtiment de l'AP, et aucune délégation n'a pu y être reçue. La manifestation a alors sillonné les rues du quartier et s'est achevée après une prise de parole.

Ne Laissons Pas Faire a décidé d'organiser un rassemblement à Paris tous les premier jeudi du mois à 18h, au carrefour de la rue de la Verrerie et de la rue du Renard, dans le quatrième arrondissement.

---

## **Paris: Meeting contre la répression européenne**

Ce 22 octobre, l'ADEEL (Association pour la Défense d'un Espace Européen des Libertés) organisait à Paris un meeting sur le thème de la répression, et plus particulièrement sur celui des coups qui ont frappé certains de ses membres et trois italiens à Paris (voir *Solidarité!* n° 11 et 12 pour les derniers épisodes). Plusieurs délégations étaient conviées, dont celle du Secours Rouge/APAPC mais aussi des italiens de l'Association de Solidarité Prolétarienne, les français de Ne Laissons Pas Faire, le Comité Persichetti (du nom du brigadiste exilé à Paris et récemment livré à l'Italie),...

L'avocat des trois prisonniers membres et collaborateurs du (nouveau) Parti Communiste Italien a exposé leur situation dans l'ensemble (il peut être poursuivi si il parle de 'n'importe quel élément pouvant se retrouver dans le dossier d'instruction!'). Situation qui est loin d'être brillante: l'instruction se poursuit sans apparemment de base matérielle; l'arbitraire qui les retient en prison peut donc durer longtemps (dans la droite logique des lois 'Perben'). Les trois prisonniers n'ont de visite que de leur famille proche (c'est-à-dire: italienne!), leur courrier souffre d'une sérieuse censure, et l'interdiction pour des sympathisants de leur passer des paquets les laisse démunis.

La situation est tellement scandaleuse que plusieurs journaux traditionnellement bourgeois se sont émus, en Italie comme en France, de cette 'violation des droits démocratiques'. Les comités de défense essaient donc de mobiliser une partie des forces progressistes du camp de la bourgeoisie.

Pour autant, ils restent militants: ils ont ainsi adressé collectivement un message de salut aux sympathisants rassemblés à Paris. En Italie, plusieurs groupes de solidarité ont spontanément émergé, notamment pour la libération de l'étudiant Angelo D'Arcangeli pour qui les charges

sont nulles mais qui entame son cinquième mois de prison! Ce comité a d'ailleurs reçu le soutien de nombreuses personnes non suspectes de 'terrorisme', comme le directeur de son ancienne école ou les ouvriers des usines de sa ville natale. A Paris, un comité pour la libération du jeune collaborateur de la délégation française du (n)PCI a aussi été mis sur pied. Les trois prisonniers appellent à la création d'un front large, et de comités pour leur libération.

Rappelons que, selon les chiffres - forcément contestables - du Ministère de l'Intérieur (repris dans *Le Monde*), la France compte au moins 358 prisonniers politiques! Rappelons aussi que les trois italiens prisonniers ne sont coupables que d'avoir fait de la propagande politique.

Au moment de mettre sous presse, le site français de l'APA nous renseigne l'arrestation de trois espagnols 'suspectés d'avoir aidé Maj et Czeppel à entrer en clandestinité'. La prochaine livraison de *Solidarité!* vous renseignera mieux, après confirmation auprès des intéressés.

---

## France: Nouvelle loi anti-terroriste

Le projet de nouvelle 'loi anti-terroriste' déposée par le gouvernement français aggrave une législation déjà notablement féroce. La loi française connaissait déjà un article fourre-tout, celui permettant d'incriminer pour 'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste' qui permettait de ratisser extrêmement large. Le projet consiste à créer une circonstance aggravante visant les personnes susceptibles de loger, transporter, d'aider d'une manière ou d'une autre un 'terroriste' qui a comme 'projet' une 'atteinte à la vie'. Jusqu'à présent, ces personnes comparaissaient devant un tribunal correctionnel où elles encouraient une peine de dix ans de prison. Avec la nouvelle loi, elles seraient renvoyées devant la cour d'assises spéciale anti-terroriste de Paris (composée de magistrats professionnels et non d'un jury populaire) où elles risqueraient 20 à 30 ans de prison selon leur degré de responsabilité. Outre un durcissement des peines, le gouvernement français souhaite franchir un nouveau pas dans la spécialisation des magistrats anti-terroristes. Une loi de 1986 avait déjà entraîné une spécialisation des juges d'instruction et la centralisation des dossiers 'terroristes' à Paris. Cette fois, il s'agirait de centraliser à Paris l'application des peines des condamnés. La loi a enfin pour but de donner à la police un accès direct et immédiat aux banques de données et aux images vidéos de sociétés privées. Les informations relatives à l'usage de son abonnement de métro, au passage à un péage, aux réservations pour un voyage en train ou en avion,... pourraient ainsi servir un flicage électronique. Ce dispositif serait complété par la mise en place sur l'ensemble du réseau routier français d'un dispositif automatique de lecture des plaques minéralogiques.

---

## Campagne de lutte contre l'isolement carcéral

La Plate-forme internationale de lutte contre l'isolement organisera un symposium international à Paris les 16,17 et 18 décembre 2005.

Aujourd'hui plus que jamais, l'isolement carcéral total est l'arme utilisée par les Etats impérialistes pour détruire les prisonniers révolutionnaires. L'Italie vient d'appliquer l'article 41 contre les prisonniers des Brigades Rouges (cf. article page XXX) et la Turquie poursuit son programme de construction de prison de type F depuis cinq ans, malgré la résistance héroïque des prisonniers. A l'époque, ces prisons de haute sécurité composées exclusivement de cellules d'isolement avaient été construites avec le soutien des Etats-Unis et de l'Europe. Elles ont été imposées à la population carcérale mais également à toute la société, par les massacres, les lois répressives, la censure et la démagogie fascisante. Le 20 octobre 2000, les détenus politiques visés par le projet de prisons de type F entamèrent une résistance par un 'jeûne de la mort' pour exiger des autorités la levée du régime d'isolement. Depuis, le mouvement de grève de la faim se poursuit et à ce jour, 120 militants et militantes ont perdu la vie dans ce combat.

Depuis le début de la résistance, quatre ministres de la 'justice' se sont succédés. Le premier, Hikmet Sami Türk est responsable du massacre perpétré du 19 au 22 décembre 2000 qui est

le plus grand massacre de prisonniers jamais perpétré dans l'histoire de la Turquie. Suite à une opération militaire qui mobilisa un effectif de l'envergure de l'invasion de Chypre, en 1974, 28 détenus périrent. Durant cet assaut, plusieurs détenus ont été brûlés vifs par les militaires. Pourtant cette barbarie n'a pas intimidé les détenus qui poursuivirent leur résistance.

La résistance des détenus dérange l'Europe car elle dénonce l'hypocrisie de son discours sur la 'démocratisation' en Turquie. Elle est la preuve du caractère profondément fasciste du régime d'Ankara. De la torture au massacre, de la censure aux interdictions de faire grève ou de manifester, la Turquie continue de collectionner les exactions, les violences meurtrières et les violations des droits de l'homme. Les militants des droits de l'homme en Turquie ne voient nulle part la démocratisation vantée par l'Union européenne. La seule chose que voient ces militants, eux-mêmes persécutés, c'est une Europe qui soutient un régime fasciste et qui illustre ainsi son propre caractère anti-démocratique. Il est de notoriété publique que le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne arrange avant tout les grandes entreprises monopolistiques européennes. Il faut lire par 'droits de l'homme' et 'démocratie' la stabilité qu'ils espèrent pour pouvoir assurer les profits des monopoles, et l'exploitation de la main-d'oeuvre.

Il y a actuellement 11 prisons de type F opérationnelles en Turquie, et quatre en chantier. Destinées aux prisonniers politiques, elles ont un capacité de 368 places (103 cellules pour trois, 59 cellules individuelles d'une superficie de 10 m<sup>2</sup>). Elles ont été construites sur le modèle des 'Control units' aux USA, des QHS français, de la prison de Stamheim en RFA, et des FIES espagnols. Le processus de destruction de l'identité politique des détenus (et de la personne des détenus) consiste non seulement à interdire toute vie sociale et politique mais également à exploiter les effets destructeurs de la privation sensorielle, du silence permanent ou de la musique continue, de l'absence de couleur,...

Contact: Plate-forme internationale de lutte contre l'isolement: [isolation@post.com](mailto:isolation@post.com)

---

## **France: Commandos anti-terroristes contre marins grévistes**

Depuis mardi 12 avril, les marins de la SNCM sont en grève contre la mise en application du nouveau registre maritime (RIF) qui permettrait d'engager sur les navires pour les lignes internationales jusqu'à 75% de marins étrangers aux conditions de leurs pays d'origine. Les marins seraient mis en concurrence avec d'autres qui seraient traités comme des travailleurs de seconde zone. Ils craignent aussi de voir disparaître de nombreux emplois dans la marine marchande à cause du RIF, mais aussi du fait du plan de la direction qui prévoit 210 suppressions d'emplois et l'entrée majoritaire de capitaux privés dans le capital de la compagnie. Jeudi 14 avril, les sédentaires se mettaient à faire grève avec les marins. Une centaine de grévistes sont allés samedi 16 avril à Nice pour retarder le départ du navire Méga-express de la société privée Corsica ferries, concurrente de la SNCM sur les lignes de la Corse. Ils se sont heurtés à de nombreux CRS. Finalement le départ du navire était retardé d'une heure. Le 17, le port de Marseille était bloqué: des engins, des conteneurs étaient placés contre les grilles, fermant les accès au port. Le 18 au matin, les CRS entraient sur le port et attaquaient à coups de grenades lacrymogènes les marins grévistes, qui se défendaient, lançaient des objets divers. Des voitures neuves qui attendaient un embarquement prirent feu. Les marins se repliaient sur le Pascal Paoli et sur le Méditerranée. Du haut des bateaux, ils mettaient en action les lances à incendie pour arrêter l'assaut. Les syndicats des dockers et du port autonome appelaient à la grève pour soutenir les marins et protester contre l'entrée des CRS sur le port. Des dockers prenaient les CRS à revers. Le secrétaire CGT des marins demandait au préfet de région le départ des CRS du port 'sinon il y aurait grève de Fos jusqu'à Marseille'. Les policiers quittaient le port au tout début de l'après-midi. Le 20 septembre, les marins CGT en grève contre le projet de privatisation bloquent à Marseille deux navires de la SNCM, le Méditerranée et le Napoléon-Bonaparte, en partance respectivement pour Alger et Bastia. Le 21 septembre, les marins séquestrent quelques heures sur le Méditerranée le PDG de la SNCM. Le 23 septembre, le Syndicat des travailleurs corses (STC) se rallie à la grève. Le 26 septembre, à Marseille, plusieurs centaines de salariés de la SNCM manifestent, des marins grévistes bloquent le Kalliste de la Compagnie Méridionale de Navigation. Le 27 septembre, les marins de la CGT bloquent à nouveau le port de Marseille. Peu après 13 heures, des marins du

STC s'emparent à Marseille du Pascal-Paoli, cargo mixte de la SNCM, et le conduisent à Bastia. Dans la nuit, des heurts violents se produisent entre gendarmes mobiles et manifestants, à Bastia. Le 28 septembre, vers 8h30, les commandos anti-terroristes du GIGN mènent un assaut hélicoptéré contre le Pascal-Paoli et le ramène à Toulon le soir. Quatre marins du STC, dont leur leader Alain Mosconi, sont placés en garde à vue.

---

## Italie: Prisonniers des Brigades Rouges à l'isolement

Six militants emprisonnés des Brigades Rouges - PCC (dans leur forme organisée la plus récente) ont été placés en régime d'exception depuis la fin septembre. Rappelons qu'ils étaient déjà sous le coup de sévères restrictions pénitentiaires (la 'loi 30'). Aujourd'hui, c'est par l'article 41bis (originellement conçu pour limiter l'activité maffieuse pour les parrains en prison) qu'ils voient leur situation empirer encore. En bref: une visite mensuelle pour la famille derrière des vitres (contre quatre auparavant, et six pour les autres détenus), deux heures de sortie journalière en groupe restreint (cinq personnes maximum), aucune interaction ou contact avec d'autres prisonniers politiques, interdiction de toutes les activités communes, culturelles ou sportives, interdiction des paquets de moitié, censure du courrier. En outre, au moins deux camarades sont en attente depuis plusieurs semaines d'un transfert, ce qui signifie qu'ils vivent dans une cellule où toutes leurs affaires sont empaquetées, sans aucune information sur leur destination. Les mesures de sécurité extrêmes et injustifiées sont depuis des décennies une arme bien connue des militants révolutionnaires, de même que le 'détournement' de divers articles de lois qui semblent les viser particulièrement à travers un alibi 'anti-mafia'. La Commission pour un Secours Rouge International a commencé une campagne pour soutenir ces prisonniers et dénoncer les mesures d'isolement.



---

## Conférence internationale de Bâle contre la répression

42 délégués représentant 25 organisations de sept pays ont participé à la première Conférence internationale de travail organisée par la Commission pour un Secours Rouge International (Bruxelles-Zurich). Etaient représentées les organisations suivantes: Associazione Solidarietà Proletaria (Italie), trois centres et collectif de Padoue et un de Milan, le Collectif pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah (France), le Comitato promotore della Campagna contro il 270 e tutti i Reati Associativi (Italie), le Comité de Solidarité avec les Prisonniers Libres (Turquie), le Comités por un Socorro Rojo Internacional (Espagne), le DHKC (Turquie), le Comité International contre les Disparitions (ICAD), le Laboratorio Marxista (Italie), Libertad! (RFA), le MLKP (Turquie), l'Organisierte Autonomie de Nuremberg, Ora di Liberarci da tutte le Galere (Italie), le Radikale Linke de Nuremberg, le Comité fédéral du Rote Hilfe



Deutschland, le Rote Hilfe/Revolutionäre Aufbau (Suisse), le Secours Rouge de France, le Secours Rouge/APAPC (Belgique), Senza Censura (Italie), l'Association des Familles de Prisonniers Politiques en Turquie (TAYAD). D'autres groupes ont participé comme observateurs ou ont envoyé des documents.

Tous les rapports des groupes participant à la Conférence ont mis en évidence un renforcement spectaculaire de l'arsenal répressif (nouvelles lois, techniques, pratiques et structures) après le 11 septembre 2001, et cela même dans un pays comme la Turquie où cet arsenal répressif était déjà important et agressif. Ce développement a été étudié sous ses aspects légaux, techniques et politiques pendant la conférence par des groupes de travail. Un comité de rédaction près de la conférence a pu, sur ces bases, rédiger un document qui a été publié par la Commission pour un Secours Rouge International. Cette publication est livrée en annexe du présent numéro de *Solidarité!*.

Cette nouvelle réalité répressive place au plus haut le besoin d'unité dans la solidarité de lutte. C'est dans ce sens que les participants à la Conférence se sont engagés à renforcer et resserrer au maximum leurs relations de travail, dans la perspective de l'organisation effective de la solidarité internationale.

---

## **Escadrons de la mort en Irak**

L'administration Bush a commencé à l'automne 2004 à appliquer en Irak la politique 'contre-terroriste' que l'administration Reagan avait développé au Salvador, à savoir la création, le financement et l'armement d'escadrons de la mort.

Le 16 février, Donald Rumsfeld déclarait au Sénat US à propos de ces bandes: 'C'est la seule force capable d'éliminer le terrorisme' - ce qui représentait un solide aveu d'impuissance. C'est le général US Petraeus, responsable de la formation des troupes irakiennes, qui parraine ces milices dont le rôle, les effectifs et les moyens vont croissants. Les 'Commandos des Forces Spéciales' (la plus importante: 11.000 hommes), la 'Brigade Muthanna'; les 'Défenseurs de Bagdad', les 'Défenseurs de Khademiya', les 'Seconds Défenseurs de Bagdad'. Les milices ont participé à l'attaque et au 'nettoyage' des villes du 'triangle sunnite'. Elles se sont distinguées dans l'assaut contre Samarra et participent au 'maintien de l'ordre' à Ramadi, Mossoul et Bagdad. L'armée américaine a en plus recrutés des milices sous commandement direct d'officiers US, comme ces quelques dizaines de combattants chiites qui ont épaulé le 23ème régiment US dans son raid contre la ville sunnite d'Al-Anbar.

Ces milices (qui encadrent parfois des criminels de droit communs libéré en échange de leur contribution au 'contre-terrorisme') disposent des leurs propres prisons dans lesquelles sont détenus et torturés des centaines de 'suspects' - parfois de simples victimes du racket des miliciens.

---

## **Nouvelles brèves de l'étranger**

### **Grèce: Actions anarchistes**

Le 18 septembre 2005, tôt le dimanche matin, des anarchistes ont attaqué le quartier général de la police grecque et des forces spéciales de la police (MAT-EKAM), dans la zone Goudi de la ville d'Athènes, prenant la police complètement par surprise. Des douzaines de bombes incendiaires ont été jetées à l'intérieur du camp, endommageant de nombreux camions et voitures anti-émeutes. A la suite de cette action, ils ont attaqué le poste de police de Zografou, causant à nouveau des dommages aux véhicules de police de l'enceinte. Ces attaques étaient menées pour la libération de trois anarchistes emprisonnés, G. Kalantzidis, P. Karasarinis et P. Aspiotis.

---

## **Procès en appel pour les victimes de tortures à Gênes**

Le 12 octobre 2005, a commencé au Tribunal de Gênes le procès de 45 accusés, dont des agents de police d'état, des gardiens de prison, des carabinieri et des médecins mis en accusation pour les violences commises à l'encontre des personnes appréhendées et arrêtées, du vendredi 20 au dimanche 22 juillet 2001, à la caserne de Gênes Bolzaneto. Les délits constatés sont les suivants: abus dans l'exercice de ses fonctions, violence en privé, lésions sur les personnes, coups, injures, menaces et 'faux intellectuels', abus d'autorité contre des détenus ou des personnes arrêtées, violation du règlement pénitencier et de la Convention pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

---

## **Zozotériques contre-terroristes**

Les militaires US, qui font flèche de tout bois dans la guerre contre le terrorisme, ont mobilisé le 'paranormal'. A Fort Bragg (Caroline du Nord), des services de l'armée américaine font passer des tests à des militaires illuminés de tout poil: certains essaient de tuer des chèvres et des hamsters en les fixant du regard, par leur 'force mentale', d'autres essaient de traverser un mur sans casser une brique par la seule force de la pensée. Quelques uns de ces aspirants super-soldats ont été envoyé à Tora Bora pour traquer Ben Laden... Les militaires US sont convaincus de l'efficacité des messages subliminaux. Les rock'n roll émis à plein volume par les haut-parleurs pendant le siège de la secte de Waco contenait des messages subliminaux, des cris de mort des lapins,... Il a même été envisagé de faire imiter la voix de Dieu par Charlton Heston et de la diffuser sous forme subliminale dans les haut-parleurs...

---

## **USA: Leonard Peltier détenu depuis 30 ans**

Cela fait plus de 30 ans que Leonard Peltier est incarcéré aux Etats-Unis. Depuis la fusillade en juin 1975 du village d'Oglada (réserve de Pine Ridge où est parquée la communauté Iakota), les autochtones organisent une commémoration annuelle pour celui qui est désormais le visage de l'injustice contre les peuples amérindiens, mais surtout le symbole de leur résistance. Aux dernières nouvelles, Leonard Peltier a été transféré au pénitencier de Terre Haute dans l'Indiana. Le site du Comité de Solidarité avec les Indiens des Amériques (Paris) offre des informations et organise diverses actions pour les peuples amérindiens. Un précision: ce site contient tout et n'importe quoi, y compris les revendications de fondamentalistes des religions traditionnelles...

---

## **Un croisé anti-terroriste à l'ONU**

Detlev Mehlis, ex-procureur de Berlin-Est (depuis 1980), a été nommé enquêteur spécial de l'ONU. On se souviendra que Mehlis a été l'une des figures de proue de la 'lutte contre le terrorisme': il a mené les enquêtes pour frapper l'activité de la Fraction Armée Rouge, utilisant pour cela des méthodes de gangster. Il a systématiquement proposé des reconstructions où la RAF aurait été un bras des services secrets libyens, rejoignant ainsi la propagande ouest-allemande qui visait à isoler l'organisation combattante. Sa nomination à l'ONU annonce des jours pénibles aux pays de 'l'axe du mal'...

---

**Rendez-vous**

## **Rassemblement pour Georges Ibrahim Abdallah**

**'L'Intifada Vaincra!'... Un cri qui se paie en années de prison.**

'Il est solidaire des communistes en Turquie, des palestiniens, et surtout il déclare que l'Intifada vaincra... Il faut aussi penser à ce que diraient les américains et les israéliens s'ils le voyaient rentrer dans son pays après toutes ces années.' Voilà les mots de la justice française pour refuser une nouvelle fois la libération du militant révolutionnaire libanais Georges Ibrahim Abdallah.

Il est emprisonné en France depuis 22 ans. L'histoire de Georges Ibrahim Abdallah, c'est un fragment de la lutte des peuples du monde arabe contre l'impérialisme et le sionisme, contre les régimes arabes réactionnaires. Arrêté en France en 1984, il est accusé d'être un militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises et de s'être battu (les FARL ont notamment revendiqué l'exécution d'un agent du Mossad et d'un officier US) alors que l'armée israélienne avait envahi son pays, qu'elle installait un régime de terreur, qu'elle massacrait, torturait et déportait. Les noms des camps de Sabra et Chatila, du bagne de Khiam, sont encore dans toutes les mémoires. La résistance face à l'oppression est-elle un crime? Georges le paie depuis bientôt un quart de siècle. En 2003, Georges Ibrahim Abdallah bénéficie d'un avis favorable à sa libération conditionnelle. Sur ordre direct du ministre de la Justice, Perben, ce jugement est cassé. Aujourd'hui on n'en parle plus. Le camarade doit rester en prison parce qu'il est attaché à la cause des peuples, parce qu'il est solidaire des autres prisonniers politiques dans le monde, parce qu'il ne se soumet pas et se déclare toujours fièrement communiste.

C'est justement pour ces raisons que nous exigeons sa libération. Mobilisons-nous pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah!

RASSEMBLEMENT LE MARDI 15 NOVEMBRE DE 17H A 18H30 AU ROND-POINT SCHUMAN, DEVANT LA COMMUNAUTE EUROPEENNE. SOYONS NOMBREUX!

Vive la solidarité internationale! Combattons l'impérialisme et le sionisme!

---

## **Conférence-débat**

L'asbl DéClick organise une conférence-débat dimanche 20 novembre, de 14h à 17h, au 35A, rue du Fort (Saint-Gilles) afin de dénoncer les conditions de détention des détenus dans les prisons du royaume. L'asbl constate que les droits des détenus les plus fondamentaux ne sont pas respectés dans toutes les prisons, les détenus sont régulièrement et/ou constamment soumis aux pratiques d'intimidation et de harcèlement par le personnel pénitencier et parfois même par les directeurs.

Info: Samira Benallal (Présidente de l'asbl DéClick): 0484/934.234

---

## **Ixelles: Soirée d'information sur l'isolement carcéral**

Une soirée d'information autour des régimes d'isolation et des luttes anti-carcérales en Espagne et ailleurs se tiendra mardi 22 novembre 2005 chez Henry, rue Marie Henriette 57 à 1050 Ixelles. Lors de la soirée interviendront notamment Laudelino Iglesias, ancien prisonnier espagnol incarcéré pendant 23 ans dont une grande partie en régime d'isolation F.I.E.S. et Geert Waegemans, ex-prisonnier anarchiste belge en lutte. Sera également lu le témoignage d'un prisonnier en lutte dans les prisons belges. Les sujets principaux de la soirée seront les conditions de détention et les régimes d'isolation spéciaux pour les détenus jugés dangereux notamment pour leur refus de soumission et leurs engagements, particulièrement le cas du F.I.E.S. en Espagne, les luttes de prisonniers et les luttes anti-carcérales de l'intérieur comme de l'extérieur des murs.